LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 92 Mercredi le 11 janvier 1984 16 pages 0.50

Feu J. Laurier Picard



Joseph Laurier Picard est décédé récemment à l'âge de 76 ans laissant dans le deuil son épouse Rita et cinq enfants: Robert - optométriste, Jacqueline - scientiste au Conseil des Recherches de l'Alberta, Françoyse - employé au Conseil National des Arts à Ottawa, André - technicien de la radio à CJCA et Carole Kubsch, résidant à Edmonton, et mère de deux enfants.

La francophonie albertaine perd un autre lienavec son passé et une personnalité bien connue dans le domaine de l'éducation et du monde artistique.

Laurier Picard était le fils de J.H. Picard, dont l'école française d'Edmonton porte son nom. M. Picard, le père, était un pionnier de la première heure. Il arrivait à Edmonton vers 1885. Avec son associé, Stan Larue, il géra pendant longtemps un important commerce sous la rubrique Larue et Picard. Il avait comme clients, les indiens qui lui vendaient leurs fourrures, les chercheurs d'or qui se dirigeaient vers le Klondike et les colons Canadien-Français qui s'établissaient dans les paroisses autour d'Edmonton. Il devint conseiller de la ville d'Edmonton en 1895 et par la suite, il siéga de nombreuses années à la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton.

Il fut un des bienfaiteurs et fondateurs du Collège des Jésuites en 1913. Ses deux fils, Robert, plus tard devenu Jésuite et présentement à Montréal, et Laurier complétèrent leurs études classiques à ce collège.

Laurier se dirigea vers l'enseignement. Il fit un stage au Lac La Biche, où il épousa Rita Lemieux et il enseigna quelques temps à Barrhead avant de se joindre aux Ecoles Séparées d'Edmonton. Il se retrouve au cours des années dans plusieurs des écoles de la ville, soit St. Alphonse, St. François, Ste Marie, St. Joseph et la Haute Ecole Archbishop MacDonald dont il fut le premier directeur. Avant de prendre sa retraite, il fut préposé à l'administration du système scolaire et plus tard devint à son tour, Commissaire pendant six années. Ses anciens élèves se comptent par milliers. Le fait qu'au delà de 535 de ceux-ci envoyèrent à sa famille des messages de sympathie à l'occasion de ses funérailles, témoignent de l'estime dont il jouissait comme éducateur.

Le théâtre français a toujours été d'un grand attrait pour lui. Avec Alphonse Hervieux, Alphonse Sylvestre, Blanche Côté-Chatain et beaucoup d'autres, il fonda le Cercle Molière d'Edmonton qui produisait régulièrement des pièces théâtrales.

Dans la période avant-guerre, ce groupe participait avec succès aux festivals dramatiques provinciaux et nationaux. La célébration annuelle de la Saint Jean-Baptiste voyait presqu'invariablement soit une pièce classique de cette troupe, soit une des comédies de La Biche. M. Picard faisait également partie de la compagnie d'opéra d'Edmonton sous la direction de Mme J.P. Carmichael qui représentait des opéras classiques environ deux fois par année. Laurier Picard y était souvent en vedette et réussissait avec succès dans des rôles de comédie.

Il s'intéressait vivement au sport et alors que le poste CHFA était encore propriété de l'ACFA, il en fut, assez longtemps, le chroniqueur sportif.

La Franco Albertain reconnait chez-lui, une carrière fructueuse et présente à sa famille ses sympathies.

Protocol d'entente

Secrétariat d'Etat - CMEC

La FFHQ se réjouit

OTTAWA- La Fédération des Francophones hors Québec se réjouit de la signature d'un protocole d'entente entre le Secrétariat d'Etat et le Conseil des ministres de l'Education du Canada (CMEC) relativement à l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Aux dires le la F.F.H.Q., les termes de ce protocole d'entente intervenu le 20 décembre, marquent une amélioration certaine par rapport aux anciens accords en vigueur depuis 1970.

La F.F.H.Q. se dit heureuse de constater que les nouvelles ententes ont tenu compte de la plupart des modifications qu'elle a proposées dans ce domaine au Secrétariat d'Etat et au CMEC au cours des deux dernières années.

Au nombre des modifications proposées par la F.F.H.Q. et qui font maintenant partie intégrante de la nouvelle entente-cadre, mentionnons la distinction nette entre les programmes d'immersion française et les programmes de français langue première, des modalités plus flexibles au niveau des ententes qui assureront une aide aux programmes existants ainsi qu'une aide pour le développement de nouveaux programmes, des contrôles plus rigoureux assurant que les fonds seront dépensés pour les fins auxquelles ils sont destinés, l'obligation pour les provinces et le CMEC de diffuser davantage d'information sur la situation, les services offerts et les progrès enregsitrés au niveau de l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

On se rappellera que la F.F.H.Q. avait rendu

Voir étude page 2

20 ans après la Commission Laurendeau-Dunton

Bilinguisme: Le pari n'est pas gagné

OTTAWA- La plupart des provinces canadiennes ont encore beaucoup à faire avant de se targuer de se respecter pleinement les droits linguistiques des minorités.

C'est à cette conclusion qu'en sont arrivés neuf des 12 commissaires de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton) qui répondaient, près de vingt ans après la publication de leur rapport, aux questions de M. Charles Strong, collaborateur à la revue trimestrielle Langue et Société, publiée par le Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Max Yalden.

Dans le numéro d'automne 1983, les ex-commissaires de la Commission BB, Mme Gertrude Laing, MM. Davidson Dunton, Jean-Louis Gagnon, Royce Frith, Paul Lacoste, Jean Marchand, André Raynauld, J.B. Rudnyckyi et Paul Wyczynski s'entendent pour dire que " le malade va mieux mais n'est pas complètement rétabli".

MM Marchand et Raynauld estiment que la crise actuelle " est différente mais non terminée". Selon eux, le problème des répercussions qui ont suivi l'action des gouvernements fédéral et provinciaux pour rétablir l'équilibre demeure et des efforts soutenus devront être faits pour consolider les acquis.

Tous ont convenu que la Commission Laurendeau-Dunton avait réussi à tempérer le débat et, avait sensibiliser les Canadiens à des problèmes que nombre d'entre eux avaient ignorés, mal compris ou choisi de résoudre par le recours à des moyens inadmissibles.

Selon les ex-commissaires, la crise des années soixante a, dans une large mesure, été surmontée, mais l'aveuglement des décennies passées ne doit pas faire place à la satisfaction béate qui serait tout aussi dangereuse.

AU QUEBEC

Se rappelant la situation qui prévalait il y a vingt ans, M. Lacoste a suggéré que le changement le plus notable est que, à l'heure actuelle, le français est la principale langue de travail au Québec, mais il a qualifié d'échec l'effort visant à faire du français l'une des langues de travail au sein de la fonction publique à l'extérieur du Québec et dans la région de la capitale nationale.

Quant à la Charte de la langue française du Québec, la plupart des commissaires émettaient des commentaires différents. Bien que dans l'ensemble, ils aient applaudi aux efforts de la province pour faire du français - langue majoritaire - la principale langue de travail, plusieurs ont critiqué certains excès de cette loi.

M. Raynauld a une opinion nuancée sur l'évolution démographique et économique du Québec. Depuis 20 a-t-il dit, la province a un taux de natalité à la baisse, une forte émigration, un degré accru de francisation et une réduction non négligeable de revenus entre les francones et les anglophones.

Voir Charte page 2

Charte québécoise

suite de la page 1

Mais ces changements inquiètent M. Raynauld. "Certains anglophones, a-t-il dit, ont préféré partir, emportant avec eux leurs capitaux et leur connaissance du monde des affaires".

Il ajoute ensuite que, d'un point de vue strictement linguistique, la charte québécoise est le seul texte qui empiète sur les droits des minorités à travailler, à étudier et à évoluer librement dans leur langue.

L'ONTARIO

Par contre, plusieurs ex-commissaires ont critiqué l'Ontario pour avoir omis de consacrer les droits linguistiques des droits francophones des cette province.

M. Gagnon a qualifié les efforts des autorités ontariennes d'insuffisants; M. Dunton de lents et ardus. De son côté, Mme Laing s'est demandé pourquoi l'Ontario hésitait tant à franchir la dernière étape, c'est-à-dire à consacrer légalement ses pratiques en la matière.

A l'exception de M. Frith, qui a insisté sur le problème politique que pose la création de districts bilingues et exprimé l'avis que cela pourrait donner à penser aux habitants des régions unilingues qu'ils n'ont plus à s'en faire, tous les commissaires regrettaient qu'on ait pas donné suite à cette recommandation de la Commission Laurendeau-Dunton.

Finalement, les neuf commissaires sont aujourd'hui d'accord pour affirmer que les Canadiens instruits sont maintenant mieux informés des problèmes linguistiques qu'au moment de l'enquête tenue au cours des années soixante. "Bien que certains propos, ont-ils dit, soient encore empreints d'ignorance et d'étroitesse d'esprit, ils se font plus rares".

étude

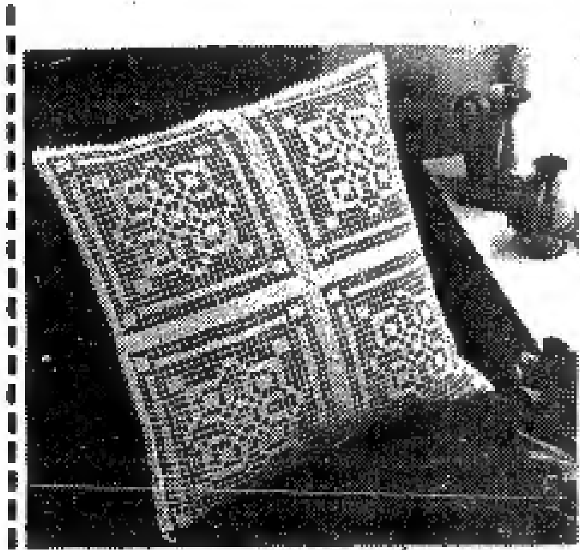
suite de la page 1

publique en janvier 1981 une étude intitulée "A la recherche du milliard...," qui faisait le point sur ces programmes et proposait des modifications pour en assurer une meilleure compatibilité avec les besoins des Francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation.

La F.F.H.Q. tient à féliciter le Secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal et le président du CMEC, M. Terence Donahue, pour avoir finalement pu mener à terme ces négociations qui duraient depuis quatre ans.



le patron de la semaine



UN COUSSIN CROCHETÉ

(S.O.P.) — Ce joli coussin crocheté ornera bien votre salle de séjour. Pendant les longues soirées d'hiver ceci vous donnera l'occasion d'occuper vos loisirs et vous serez très heureuse de le montrer à vos amies. Si vous désirez obtenir une copie de ce patron, en français, envoyez la somme de $3.00 à S.O.P. Services de Presse Inc, 9756 Boul. St-Laurent, Montréal, H3L 2N3. Accordez deux semaines pour la livraison et ajoutez 0.50¢ pour les frais de transport. S.V.P. joignez à votre commande la découpure du patron désiré.

Comment apprendre à travailler avec organisation

(suite de la semaine dernière)

4. GROUPEZ LES CORVEES. Tous, tant que nous sommes, nous devons nous astreindre à un tas de petites tâches qui ne peuvent guère attendre.: payer la note d'électricité, faire des courses, écrire des lettres, effectuer des menues réparations, donner quelques coups de téléphone. Les accomplir une là la fois sous l'inspiration du moment est le meilleur moyen de travailler beaucoup pour de piètres résultats.

Classez-les et débarrassez-vous d'un groupe à la fois: passez chez l'épicier, à la banque et à la station-service d'une seule traite; en planifiant vos tâches ménagères, vous arriverez souvent à les combiner pour en faire plusieurs en même temps; réunissez vos factures et payez-les une fois par mois; écrivez plusieurs lettres d'affilée.

5. SACHEZ DIRE NON. Le dévouement est une cause trop fréquente de baisse du rendement. Hélas! nous sommes nombreux à ne pas savoir refuser à autrui notre temps et notre énergie. Nous disons oui le plus souvent d'abord parce que nous voulons faire une bonne impression et, ensuite, parce que ces demandes d'aide chatouillent notre vanité et nous donnent un agréable sentiment de puissance. Dans un cas comme dans l'autre, c'est nous qui sommes dupes.

Ne vous méprenez pas sur mes intentions; je ne vous incite nullement à refuser systématiquement de rendre un service. Je ne fais allusion qu'à toutes ces fois où nous disons oui tout en sachant très bien que nous avons déjà beaucoup à faire. Si vous souhaitez refuser, faites-le carrément et sans atermoyer. Ne suscitez pas de vains espoirs par un "je ne sais pas" ou un " je vais y penser". Et ne vous sentez surtout pas coupable de dire non. C'est votre droit le plus légitime et vous n'avez pas à vous confondre en excuses chaque fois que, poliment, vous refusez votre aide ou déclinez une invitation.

6. APPRENEZ A VOUS DOMINER. Comparez votre energie et votre temps à un liquide dans un bocal et vos contrariétés à des trous percés au fond. Il est clair que, si vous parvenez à les boucher, vous aurez plus de temps à consacrer à ce qui vous intéresse vraiment.

Lorsque vous êtes en retard dans votre tarvail, le remords est un sentiment parfaitement négatif et inutile. Tous les regrets du monde n'effaceront pas le passé: ils ne peuvent que vous empêcher d'agir dans le présent. Se tracasser ne vaut guère mieux. Fixez-vous plutôt quelques objectifs valables et employez-vous à les réaliser: ils vous absorberont bientôt assez pour dissiper tous vos soucis.

On dirait parfois que, pour la plupart des gens, seules comptent les heures, les jours et les semaines. Qui se préoccupe des brèves minutes ou des longues décennies? En réfléchissant à la façon de bien les employer, nous pouvons pourtant les vivre pleinement.

(Tiré du Sélection du Reader's Digest)

humour

Un type, éberlué, regarde trois hommes en train de jouer au poker avec un chien. Ahurissant... La partie se déroule normalement et, à la fin, le type s'adresse à l'homme qui semble être le propriétaire de l'animal et lui demande:

— C'est incroyable. Le chien, là, c'est votre chien?

— Oui, c'est mon chien.

— Mais... il joue au poker

— Ben oui, il joue au poker.

— Non... mais... attention: il joue vraiment au poker?

— Oui, que je vous dis.

— Ah, ça alors! C'est unique. Il joue vraiment au poker. Et il joue bien?

— Mais non! A chaque fois qu'il a du jeu, cet imbécile remue la queue.

35 millions pour la création d'emplois d'été

ENVIRONNEMENT 2000 est un programme de conservation de l'environnement conçu pour aider les Canadiens à conserver, à mettre en valeur et à utiliser judicieusement nos ressources naturelles, tout en offrant des emplois aux jeunes et aux travailleurs plus âgés.

Le titre Environnement 2000 reflète le fait que la conservation de l'environnement présente des avantages à long terme au niveau social, économique et environnemental.

Puisqu'il couvre une vaste gamme d'activités, le programme sera unifié par un thème central, celui de la collaboration des jeunes Canadiens et de leurs aînés en vue de l'amélioration de l'environnement pour l'avenir.

OBJECTIFS

Les objectifs d'ENVIRONNEMENT 2000 sont de favoriser la conservation, la préservation et la restauration du milieu naturel, de fournir de l'emploi à des jeunes et à des travailleurs plus âgés, d'impliquer les communautés locales, et de sensibiliser la population à la nécessité d'entreprendre des travaux de conservation.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Etant donné la nature des tâches incombant à Environnement Canada, la plupart des activités d'ENVIRONNEMENT 2000 se dérouleront entre le 1er avril et le 30 septembre. La situation de l'emploi ayant présenté des difficultés particulières pour les jeunes et les travailleurs plus âgés au cours des 10 dernières années, c'est vers ces groupes que le programme est surtout orienté. Conformément à l'esprit des politiques gouvernementales, une attention particulière sera accordée aux groupes sous-représentés.

Des activités de conservation seront entreprises dans les domaines suivants:

- intensification du renouvellement forestier;
- amélioration et accroissement des installations et des services dans les parcs et les sites historiques;
- restauration des habitats de la faune;
- meilleur contrôle de l'accès des visiteurs aux habitats naturels;
- restauration des cours d'eau et des lacs;
- intensification de la récupération des déchets;
- plus grande participation des communautés et des groupes à la conservation de l'environnement;
- enrichissement des bases de données sur les espèces fauniques, les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'eau, la protection et la gestion des forêts, la présence de produits chimiques toxiques dans l'air, l'eau et les terres, l'empleur et l'étendue de l'acidification, les effets des précipitations acides sur la faune, l'agriculture, les forêts et l'eau, et l'utilisation et les modifications des terres.

ENVIRONNEMENT 2000, nous aidera à faire comprendre que les décisions et les mesures que les Canadiens prennent aujourd'hui façonneront l'environnement que nous transmettrons aux générations à venir. Avec ce programme, les travailleurs et les collectivités contribueront à sensibiliser davantage les Canadiens, tout en accomplissant des activités environnementales à l'échelle locale.

CREDITS

Des crédits de 35 millions de dollars sont réservés pour la création d'emplois dans le cadre du programme ENVIRONNEMENT 2000. Ces fonds créeront 4600 participants ou 92, 000 semaines-personnes pour des jeunes de 16 à 24 ans et pour des travailleurs âgés de 50 ans et plus. Ces travailleurs seront embauchés directement par Environnement Canada ou par des tiers parrainant des projets bénéficiaires.

Les crédits seront répartis de façon à assurer un équilibre régional, compte tenu des taux de chômage dans les diverses régions et de la nature des travaux à réaliser. La proportion des emplois prévus pour les diverses régions est la suivante: Provinces de l'Atlantique: 19,5 pourcent; Québec: 18 pourcent; Ontario: 18 pourcent; Provinces des Prairies: 17 pourcent; Colombie-Britannique: 14,5 pourcent; Territoites du Nord-Ouest ET Yukon 7 pourcent; Région de la capitale nationale: 6 pourcent; donnant un total de 100 pourcent.

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR ET MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le programme ENVIRONNEMENT 2000 sera mis en application à compter du 1er avril 1984. Lorsque les formulaires de demande seront prêts, ils seront disponibles aux bureaux régionaux d'Environnement Canada.

A St-Paul

Le Comité historique de Saint-Paul tiendra une journée de PRÉVISION

"OPEN HOUSE"

le 21 janvier 1984, de 13h à 17h,

au CENTRE CULTUREL DE SAINT-PAUL - site du Musée.

Venez voir le magnifique travail qui a déjà été fait par ce comité de bénévoles et vous renseigner sur les futurs plans du Musée historique de Saint-Paul.

Quelques artefacts seront exposés pour cette occasion. Les membres du Comité historique espèrent recevoir d'autres de ces artefacts, au cours des mois à venir, qui se rapportent à l'histoire de Saint-Paul et du district.

Le café sera servi.
Bienvenue à tous.
Au Musée de Saint-Paul, c'est bien démarré!!!!

A EDMONTON

L'Archevêque appuie le principe de l'autonomie pour la gestion scolaire

Monseigneur Joseph Mac Neil, Archevêque d'Edmonton, s'est dit d'accord avec le principe de l'autonomie pour la gestion des écoles françaises.

Selon Son Excellence, il serait souhaitable qu'un mécanisme quelconque à l'intérieur du système scolaire catholique d'Edmonton permette aux francophones de gérer leurs propres écoles. "Déjà, de dire Monseigneur Mac Neil, il y a deux commissaires francophones, M. P. Gibeau et Mme A. Gagné, qui pourraient siéger et représenter les commissaires élus justement pour gérer nos institutions scolaires".

Sans pouvoir aller dans les détails pour dire exactement quelle sorte de mécanisme il faudrait mettre en place, le chef de l'Eglise catholique à Edmonton, a laissé entendre qu'il appuie fortement une telle solution à cette question de gestion pour les écoles françaises. Toujours, selon lui, de créer une autre commission scolaire serait extrêmement difficile et peu pratique. De trouver une solution à l'intérieur du présent système répondrait mieux et avec plus d'efficacité aux attentes des francophones.

Les Evêques de l'Ontario

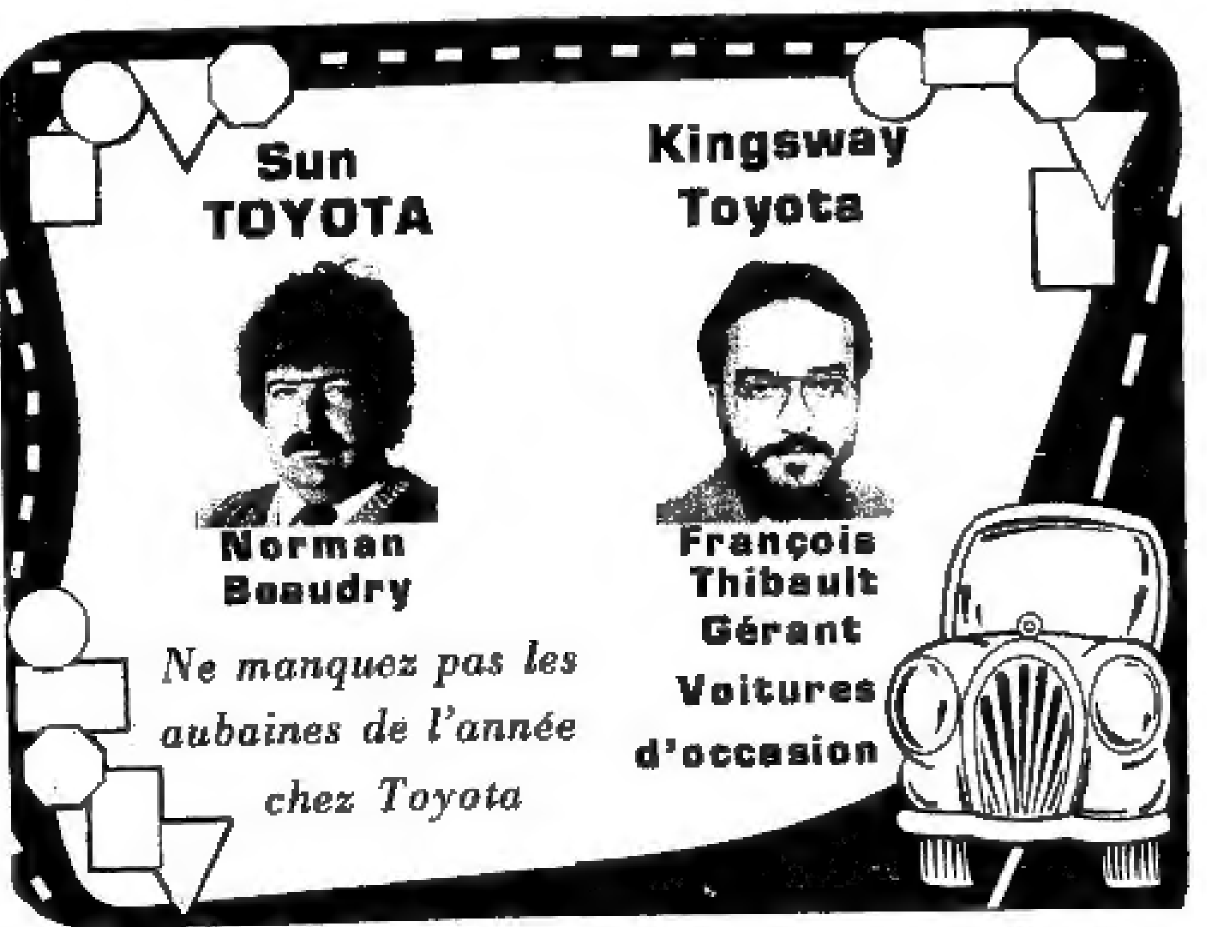
"Le temps est venu d'accorder aux francophones une véritable autonomie à l'intérieur du système des écoles séparées, pour la programmation et tout ce qui touche le développement d'une identité culturelle vibrante et distincte".

Voilà l'avis de l'épiscopat ontarien selon Mgr. John Sherlock, évêque du diocèse de London. Il précise également que les fondements constitutionnels de l'existence des écoles séparées rendent douteuse la possibilité de conseils scolaires homogènes dans ce système. Il voit plutôt, au sein d'un conseil conjoint, un partage précis de responsabilités qui laisserait aux francophones le genre d'autonomie indiqué ci-haut.

C'est d'ailleurs la formule sur laquelle se sont entendus les représentants de l'Ontario Seperate School Trustee Association et l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario. Ces deux associations recommandent à leurs membres d'appuyer cette entente et Mgr. Sherlock considère très important que chaque conseil scolaire accorde une attention sérieuse et sympathique.

Mgr. Sherlock est président de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

unicef



EDITORIAL

L'assurance-santé: il faut préserver le principe d'universalité

Le débat se poursuit toujours sur la question des honoraires supplémentaires que demandent les médecins et sur les frais modérateurs (user fees), c'est-à-dire le montant facturé aux malades qui ont recours aux services d'un hôpital.

Le débat se poursuit, oui, et pourtant ceux qui favorisent les honoraires supplémentaires et les frais modérateurs n'ont plus d'arguments valables. Leur raisonnement est le plus souvent basé sur des considérations purement économiques qui ne tiennent nullement compte des difficultés que leurs propositions causeraient à un grand nombre de personnes.

Ces gens argumentent que certaines catégories de gens seraient exemptés des frais modérateurs et que les médecins n'obligeront pas ceux qui ne peuvent pas payer les honoraires supplémentaires. Peut-on vraiment croire cela sincèrement?

Ils argumentent encore que seulement un faible pourcentage de médecins sentent le besoin de facturer directement au client un honoraire supplémentaire. Il serait naïf de penser que le nombre de médecins qui pratiquent la surfacturation n'irait pas en augmentant.

Il est évident pourtant qu'à la longue, et même en peu de temps, la surfacturation et les frais modérateurs vont créer un système de santé à deux paliers: un pour les riches et un pour les pauvres.

Ce sont là justement les propos que tenaient récemment le ministre de la santé et du bien-être social, l'Honorable Monique Bégin, et elle a raison. Elle appuie ce qu'elle avance en faisant appel à des études qui démontrent "...que ce sont les pauvres, les vieillards et les gens qui ont de grandes familles qui souffrent des frais directs. Ces personnes retardent pour demander des soins médicaux, ou elles s'en passent tout simplement, pendant que les groupes à revenu moyen ou élevé continuent de recourir tout autant, sinon davantage aux services".

L'universalité de l'accès aux soins de santé est donc menacée par ce nouveau système de frais directs. Et l'ironie c'est que la province la plus difficile à convaincre de la nécessité de préserver l'universalité de l'assurance-santé et celle qui est même allée jusqu'à présenter un projet de loi pour permettre les frais modérateurs, c'est la province la plus riche du pays, c'est l'Alberta.

C'est une honte. C'est une vraie honte, surtout quand on pense aux quelques 151 millions que recevront du gouvernement Lougheed les grandes corporations de l'Alberta sous forme de crédit d'impôt au courant de la présente année financière.

En effet, l'Alberta est la seule province au Canada qui remet plus d'argent aux corporations albertaines qu'elle n'en reçoit sous forme d'impôt. Au contraire les petites entreprises versent des montants considérables en impôt. Ce sont les grandes corporations qui non seulement ne versent pas un sou d'impôt, mais qui reçoivent du gouvernement albertain des rabais, des crédits et des encouragements monétaires. Durant l'année financière 1982-83, ces montants ont atteint la somme globale de 171 millions.

Pendant ce temps, les Albertains doivent payer des honoraires supplémentaires aux médecins qui, il semblerait, ne sont pas assez bien rénumérés par le système d'assurance-santé. Ou encore, ils risquent de devoir payer dans un avenir qui se veut rapproché des frais modérateurs aux hôpitaux.

Et en plus de ça, le gouvernement de M. Lougheed a annoncé dernièrement que l'impôt provincial sur le revenu des particuliers sera augmenté de 13 pourcent. Vraiment ils prennent les Albertains pour des ignorants ou pour des gens stupides.

Ce qui est encore plus grave c'est que ce gouvernement peut bien maltraiter les Albertains comme il le veut, les électeurs continuent à chaque élection à voter massivement pour lui.

Paul Denis

L'alcool, la drogue et l'automobiliste

Vous connaissez les dangers de l'alcool au volant. Mais connaissez-vous les dangers qu'il y a à le combiner à des médicaments, à des tranquillisants ou à des stupéfiants et à prendre ensuite la route?

Ces mélanges sont extrêmement dangereux et pourraient vous coûter la vie. C'est ce qui ressort d'une enquête d'un an effectuée par un laboratoire indépendant en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada.

QUE MONTRE CETTE ENQUÊTE?

Elle montre que les effets de la quantité "raisonnable" d'alcool que vous pensiez avoir absorbée peuvent être radicalement modifiés par n'importe quel médicament ordinaire, et même par un seul comprimé généralement inoffensif et affaiblir vos facultés au point de faire de vous un danger sur la route. Il en est de même pour le mélange alcool-marijuana.

SUR QUI A ÉTÉ EFFECTUÉE CETTE ENQUÊTE?

Les tests ont été effectués sur seize volontaires des deux sexes, en bonne santé, et qui avaient tous déjà fumé de la marijuana.

QUI EN A DÉFRAYÉ LES COÛTS?

Le Bureau d'assurance du Canada, car les assureurs automobiles estiment que vous devez savoir que le mélange alcool-médicaments ou alcool-drogues est lourd de conséquences pour vos facultés au volant.

QUELS SONT LES EFFETS DE CES MÉLANGES SUR VOUS?

Cela dépend. Cette enquête est la seule dans son genre et quelques médicaments ont été utilisés, et ce en petites quantités. Les réactions des participants ont été variables: certains se rendaient compte de l'affaiblissement de leurs facultés, d'autres non

COMMENT A ÉTÉ FAITE L'ENQUÊTE?

Les participants devaient absorber des doses limitées d'alcool puis de médicaments ou de drogues.

Au cours d'un test en particulier, les volontaires utilisaient une voiture spécialement équipée, sur une piste spécialement conçue, à des vitesses allant de 25 à 60 m/h. Un autre test avait lieu sur un simulateur de conduite analysant les réactions du sujet.

QUELS ONT ÉTÉ LES MÉDICAMENTS ET DROGUES UTILISÉS?

La codéine: elle entre dans la fabrication des calmants et des remèdes contre la toux; le phénobarbital: utilisé pour la fabrication des somnifères; le diphenhydramine, un antihistaminique; le diazepan, tranquillisant courant. Les effets de la marijuana étant encore peu connus, cette drogue a été utilisée pour certains tests.

QUELS ONT ÉTÉ LES RÉSULTATS DE CETTE EXPÉRIENCE?

Les tests ont montré que les mélanges alcool/drogue sont extrêmement dangereux, et mettent en péril la vie des conducteurs eux-mêmes, de leurs passagers, et des autres usagers de la route.

Ils prouvent aussi que les effets de ces mélanges sont particulièrement insidieux: vous ne vous rendrez certainement pas compte de ce qui vous arrive avant qu'il ne soit trop tard.

Tant que d'autres expériences n'auront pas été menées, il ne sera pas possible de connaître quels sont les effets exacts, sur chaque individu, des mélanges en question.

QUE FAIRE?

La réponse est simple: ne conduisez jamais que ce soit une voiture, une motoneige ou un bateau si vous avez pris des médicaments et la moindre quantité d'alcool. Source: Bureau d'assurance du Canada (BAC).

A l'aurore d'une nouvelle année

par Jules Van Brabant

Arrêtons nous un moment pour prendre inventaire,
Des grands bienfaits dont nous fûmes bénéficiaires,
Et cela sans vrai mérite de notre part
Réalisant nos fautes et nos nombreux écarts,
Commis avec joie et un grand mépris des lois
Que nous imposons aux autres mais pas à soi.

La santé nous fut dispensée à pleins poumons,
Mêm' si quelques panaris ont fait éruptions.
Nos parents nos proches furent très tolérants,
Malgré notr' comportement des plus provocant.
Le beau temps fut plus que souvent notre partage,
En dépit d'nos doléances à chaque nuage.

Nos récoltes furent dans les bonnes moyennes,
Pourquoi en Chine sécheresse et rudes peines?
Chez-nous la paix demeure notre précieux sort,
Quand Israel, l'Arabie cherchent ce trésor.
Nos super-marché regorgent de provisions
En Afrique ce sont cruelles privations.

Qui donc parmi nous n'appartient pas une auto?
Nombreux Haitiens n'ont même pas un chariot.
La liberté d'parole demeure mon droit,
Pourtant à mes frèr's Polonais l'on coup' la voix.
C'est bien pénible que plusieurs soient sans travail,
Mais la plupart jouissent encore d'un bon bercail.

Humbles et dépendants nous sommes de ces Hébreux
Qui remercient LE DISPENSATEUR GENEREUX,
Pour ses nombreux dons au cours d'l'année écoulée,
Soyons donc attentifs à nos moins fortunés,
Frères de chez-nous ou d'autres parties du monde,
Qui sont par leur sort en conditions moribondes.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$
2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.

L'Autodéfence:

Mesdames soyez préparées

par Claude Roberto

Dans notre société les assauts augmentent à un rythme alarmant et il n'existe évidemment aucune recette miracle pour éviter une attaque. Mais l'autodéfense s'avère souvent un moyen efficace pour échapper à un agresseur.

C'est pourquoi des ateliers hebdomadaires bilingues en autodéfense sont organisés pour les femmes à la Faculté St-Jean d'Edmonton à 18h30 chaque vendredi. Celles ne possédant aucune formation en autodéfense ou dans un art martial doivent suivre un stage de préparation avant de s'inscrire au cours.

Le but de ce stage est de présenter une vue d'ensemble de l'autodéfense. On y explore le comportement de l'assaillant, les mesures préventives, les techniques de défense physique sans oublier de s'attarder sur les limites de la légitime défense.

"Les techniques montrées durant le stage sont simplifiées et facilement applicables," assure Monsieur Jacques St-Onge, le responsable du programme.

Lors des ateliers, les participantes non seulement acquièrent la maîtrise des techniques mais aussi conditionnent leur corps et leur esprit afin de posséder le sang-froid et la vitesse de réaction nécessaires en situation d'urgence. Au cours des exercices de méditation, elles s'imaginent même d'être attaquées et intérieurement cherchent, comme si elles étaient vraiment dans cette position, à réagir de façon appropriée.

"Loin de moi, l'intention de vous convaincre que l'autodéfense n'est qu'une question de trucs, de recettes vite apprises", remarque M. St-Onge. "Il n'est pas réaliste d'aspirer à se défendre efficacement au sortir d'une fin de semaine". En somme, l'autodéfense doit au contraire être assimilée patiemment.

N'est-il pas utopique de prétendre que la femme peut se défendre contre un agresseur mâle? Par rapport à l'homme, elle semble nettement désavantagée avec sa musculature plus faible et son ossature plus fragile. Mais, au dire des spécialistes en autodéfense, ce qu'elle perd en force, elle le gagne en rapidité et en souplesse.

Et l'idée serait justement de développer les qualités de base qui se retrouvent chez la femme, tout en lui enseignant les points faibles de son adversaire.

Environ 70 pour cent des techniques prescrites en autodéfense proviennent du Tae Kwon Do qui est l'art martial traditionnel de la Corée. Mais l'autodéfense n'est pas un art martial et elle possède ses propres règles.

Avec elle, pas de voie vers l'harmonie du corps et de l'esprit, pas de code d'honneur. Au contraire, l'efficacité fait foi de tout et la fin justifie toujours les moyens puisqu'il faut répondre à une attaque injuste. Bref, en autodéfense, c'est vous ou l'autre et non pas vous et l'autre comme dans les arts martiaux.

Le coût pour les ateliers est de $30.00 pour trois mois. Quant au stage de préparation il revient à 30$ aux étudiantes et à $40.00 aux travailleuses. Le programme a débuté en septembre dernier et regroupe une quinzaine de dames. Toute personne intéressée peut s'y inscrire en janvier.

Pour renseignements, s'adresser à Jacques St-Onge (ceinture noire en Tae Kwon Do) au 432-9547.

A Medicine Hat

Progrès marqué pour le Français dans le Sud-Est

L'année 1983 a connu plusieurs succès pour les francophones et francophiles du sud-est albertain. Même si cette région ne s'est jamais organisé en régionale de l'A.C.F.A. (elle fait toujours partie de la régionale de Lethbridge), il existe un comité ad hoc qui a pour but de coordonner les activités en français. Ce comité est composé de M. Raymond Reid, Président, M. Michel Granger, Vice-président et Mme Patricia Auger-Iannattone, Trésorière.

RADIO-CANADA

Au printemps dernier, le réseau de télévision et de radio de Radio-Canada s'est finalement étendu à Medecine Hat, grâce à un tour de ré-émission. Les responsables de CBXFT et de CHFA, MM. Paul Dumaine et Denis Colette, ont choisi de fêter l'ouverture en invitant les notables de la région ainsi que les membres de l'A.C.F.A. à un vin et fromage. Parmi ceux qui ont pris la parole pour exprimer leur satisfaction, on note M. George Davidson, échevin de la ville de Medecine Hat, Mme Hélène Carnesson, représentante de l'A.C.F.A., régionale de Lethbridge, et M. Raymond Reid, Président du Comité Culturel du Sud-Est.

PRIX DE FRANCAIS

Fin juin 83, le Comité culturel du Sud-Est a organisé une distribution des prix de français à l'occasion du centenaire de Medecine Hat. Environ 25 prix ont été distribués provenant de 18 organismes francophones.

EN VOYAGE

La classe des finissants de français à l'école secondaire de Brooks répète l'expérience de l'an dernier: aller en France pour la semaine de Pâques. Un professeur, huit parents et trente-six élèves sont prêts à débourser 2,000 dollars chacun plus les dépenses occasionnelles, pour le voyage de connaissance de la France. La tournée comprendra Rouen, Paris e la Côte d'Azur. Les élèves ont bénéficié pendant l'année scolaire de films prêtés par l'Alliance française et l'Ambassade de France par l'entremise du Comité culturel Sud-Est.

IMMERSION FRANCAISE

A Medecine Hat, on vient de mettre sur pied le premier programme d'immersion en français dans le sud-est. On sait que la commission scolaire publique de Medecine Hat n'a pas organisé un tel programme bien que leur enquête chez les parents ait démontré suffisament d'intérêt. C'est ainsi que lors d'une rencontre fortuite à la soirée de Radio-Canada, l'idée d'une société de parents fut discutée par quelques individus intéressés. Par la suite, La MEDECINE HAT FRENCH IMMERSION SOCIETY s'est organisée. Le comité exécutif est composé de M. Malcolm Sissons, Président, M. Paul Houlston, Vice-président, M. Bob Nicolay, Trésorier, Mme Rita Lawrence, Secrétaire, Mme Glenda Houlston, Responsable du Programme et Mme Patricia Auger-Iannattone, Responsable du français.

En octobre 1983, deux classes au niveau prématernel ont commencé avec une douzaine d'élèves chacunes. On a trouvé sur place les deux surveillantes bilingues: Mme Gisèle Shawcross et Mme Janyn Bertram. La société a bénéficié de la collaboration étroite de M. Larry Bonneville de la ville de Medecine Hat, qui a prêté de l'équipement et a organisé la participation des bénévoles du programme de Katimavik. D'autre part, la Commission scolaire publique a fait sa part pour appuyer ce programme. Grâce à Dr. Ken Sauer, Srintendant, la Société a pu s'installer dans une salle de classe prêtée sans frais, ce qui a beaucoup aidé du côté financier. Les élèves du programme ont également bénéficié d'un accueil chaleureux de la part de M. Barrie Shave, Directeur de l'école River Heights ainsi que de son personnel enseignant. Le Comité culturel a contribué des disques et des livres en français.

Pour offrir une continuation du programme, les parents de la Société espèrent que les membres de la Commission scolaire publique trouveront les finances nécessaires pour l'année 1984-85 pour un programme du niveau de la maternelle.

FAITES-LE!

participaction

La FFHQ dépose son exposé à la Cour d'appel de l'Ontario

OTTAWA- La Fédération des Francophones hors Québec a fait parvenir à la Cour d'Appel de l'Ontario son exposé des faits et du droit en vue d'appuyer les démarches entreprises par l'A.C.F.O. visant à montrer que certaines dispositions de la Loi ontarienne sur l'Education sont incompatibles avec la Charte canadienne des droits et liberté.

Dans son exposé, la F.F.H.Q. estime, à l'instar notamment du juge Deschênes, de la Cour Supérieure du Québec, qu'il ne faut pas hésiter à donner à la Charte des droits une interprétation "large et libérale" et l'appliquer de manière "généreuse et uniforme à travers le pays".

La F.F.H.Q. propose à la Cour de répondre par l'affirmative à deux des questions auxquelles la Cour est appelée à donner une réponse: soit que les articles 258 et 261 de la Loi ontarienne sur l'Education sont incompatibles avec les définitions que l'on trouve dans la Charte des droits; et que la Loi ontarienne est également incompatible avec la Charte dans la mesure où elle n'accorde pas aux Franco-Onatriens le droit à la gestion scolaire.

C'est Me Robert Décary qui représentera la F.F.H.Q. lors de l'audition de cette cause à Toronto à compter du 16 janvier 1984.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Nouvelle choc

La semaine dernière je vous donnais, en primeur, les cadeaux qu'avaient reçus les gens du monde sportif. Peut-être avez-vous pris ces nouvelles avec un grain de sel ou un petit sourire en coin, puisqu'à part une absurdité totale, elles n'étaient teintes que de peu de choses. Je vous donnes donc raison...

Mais cette semaine! Ah! Attention! Etes-vous bien assis? Je vous annonce une nouvelle choc!

Il y a de ça peu de temps, je vous racontais les déboires de la dynastie des Canadiens de Montréal. Eh bien, croyez-moi, de plus beaux jours sont à l'horizon. Deux joueurs très, très talentueux vont bientôt joindre l'équipe, reforcissant celle-ci au point d'être prise au sérieux.

Le premier bonhomme qui devrait prendre le chemin de la métropole, a pour nom Chris Chelios. Jamais entendu parler? Moi non plus. Avec un tel nom, on oserait croire qu'il veut compétitionner avec Wayne Gretzky et ses céréales, mais tel n'est pas le cas.

Il s'agit plutôt d'un jeune défenseur américain qui aurait dit-on, au moins autant de talent que Paul Coffey. Si l'athlète aux grandes habiletés n'a pas encore fait ses débuts avec l'équipe de l'est, c'est qu'il a plutôt opté pour l'équipe olympique américaine. C'est donc après un voyage-éclair en Yougoslavie qu'il joindra sa nouvelle demeure.

Et puisqu'il est question de jeux olympiques et de la Yougoslavie, il est possible que le seconf joueur revienne sur le même avion. Vous ne savez pas de qui il s'agit? Essayez Vladislav Tretiak, le super-gardien de l'équipe soviétique!

En effet, ce grand joueur pourrait porter les couleurs de Montréal avant la fin de cette saison même, de l'avis de plusieurs experts, et encore plus important, de l'avis du nouveau gérant de l'équipe, Serge Savard. Il faut connaître Savard pour savoir qu'il ne parle jamais au travers de son chapeau. Et s'il a avoué que Tretaik porterait un chandail tricolore très bientôt, il faut ouvrir grand ses oreilles et le croire.

Mais qu'est-ce que ces changements peuvent bien apporter à l'équipe? Chelios est un défenseur offensif qui manque à l'équipe, surtout en position d'avantage numérique. Larry Robinson se fait vieux et ne représente plus la menace d'auparavant. Quant aux autres, ils pratiquent tous un style défensif, révolu en ces temps modernes.

L'autre, Tretiak, est présentement le meilleur gardien au monde et peut facilement, à lui seul, vaincre n'importe quelle équipe existante.

Bof! peut-être n'apporteront-ils pas une coupe Stanley, mais s'ils permettent à l'équipe de tarverser les 64e de finale, ce sera déjà une amélioration!

Bonne semaine!



A vendre

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

Syrop d'érable du Québec 12$ pour 2 litres, 22$ pour 4 litres. Lucie 489-8602.

A vendre. Ménage complet à vendre séparément. Table de pool 3' X 6', perruche avec cage, set de poids lourds avec banc, dactylo manuel. Très bonne condition. Cause de déménagement. Communiquez au 435-7717 demandez Frank.

Mobilier de salon à vendre beige avec floraux. Communiquez après 5 heures au 469-3206.

A vendre. 2 tables en vitre avec pieds chromés. 1 lampe de coin. Contactez Diane 461-4277.

A vendre pièces crochetées à la main, pour veste, châle, gilet. Communiquez après 5 heures 469-3206.

A vendre.. Pontiac Laurentien 1972, bonne condition, bonne mécanique, V8 moteur 350 prés pour l'hiver 700$. Van Ford econoline 1969 .5 tonne, intérieur semi-fini. En bonne condition 600$. Communiquez au 435-7717 demandez Frank.

SERVICES DE GARDERIE

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

DIVERS

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 469-7697.

Si vous êtes à la maison et que vous aimeriez travaillez pourquoi ne pas venir en discuter avec d'autres personnes qui peut-être pourraient vous aider. Composez: 436-8725 (Carole) 465-7839 (Marie-Hélène).

Bungalow à vendre, à proximité des écoles JH Picard et St Thomas d'Aquin; 2 chambres à coucher; salle à dîner; cuisine avec poêle et frigidaire; sous-sol fini avec chambre d'extra; bar; salle de bain; garage double. 72,000$ Contactez le 922-4431 ou le 469-2583.



Faites sortir le sujet de droite de ce nid, en retirant de ces 5 mots les lettres qui entrent dans la composition de son nom. Vous verrez alors apparaître 5 **oiseaux**.

Napoléon: Un chef d'oeuvre

Film épique d'Abel Gance [1927] 6 au 12 janvier au cinéma Princess d'Edmonton

par Claude Roberto

Plus de 6,000 acteur, environ 8,000 costumes d'époque, 150 décors et tout un quartier de Paris reconstruit, un tournage de 4 années et une production de 4 heures. Le résultat de ce travail colossal? Un chef d'oeuvre authentique.

Quant aux innovations techniques du film réalisé en 1927, elles n'ont jamais été surpassées. Jeu de couleurs, contours fumés, superposition et juxtaposition des images, utilisation des caméras sans trépied: pour tout cela les cinéastes contemporains étudient encore les pellicules de Gance afin d'y glaner des idées.

Le film est habituellement en blanc et noir mais des teintes orange, rouge et jaune sont parfois ajoutées. L'orange symbolise, semble-t-il, l'amour et la chaleur des sentiments alors que les scènes faisant allusion au passé sont en jaune. .

Gance a de plus révolutionné le monde du cinéma par l'emploi simultané de 3 pellicules pendant les 20 dernières minutes du film et le tournage avec des caméras libres, attachées à des chevaux, des ascenceurs... et même à une guillotine.

Les acteurs sont muets, ce qui les oblige à posséder une force d'expression peu ordinaire. Albert Dieudonne incarne Napoléon, homme tourmenté au regard d'acier et au nez aquilin, rempli de passions et avide de conquêtes glorieuses.

Figure solitaitre, Napoléon est incapable de fuir son destin, d'où le tragique. Alors qu'il essaie régulièrement en vain d'échapper à la guerre, un concours de circonstances l'y pousse toujours. Et lorsqu'il mène une armée au combat, il veut uniquement créer la paix dans toute l'Europe et abolir les frontières sur le continent.

Autour de lui gravitent les responsables de la Révolution et de la Terreur, Les Robesbierre, Danton, Marat et l'élégant Saint-Just, d'ailleurs joué par Gance lui-même. Toute une fresque historique se déroule ainsi sur l'écran. En tant que spectateur, vous serez plongé dans l'action et emporté par le flot d'images.

Parmi les épisodes les plus remarquables, citons les batailles de Napoléon enfant avec des boules de neige dans la cour du collège de Brienne; sa fuite hors de Corse sur un bateau, où le drapeau français sert de voile, au milieu d'une tempête symbolisant probablement les désordres politiques de l'état; et bien sûr le siège de Toulon tourné dans la boue, sous la plui et la grêle. Les moments où Napoléon se retrouve seul, par exemple face à son ami l'océan, sont aussi impressionnants et bien calculés que les scènes de foule à l'assemblée de Paris ou à l'armée.

Le film s'arrête au début de la campagne d'Italie sur une conclusion inoubliable. Jugez donc. La tête de Napoléon crève l'écran central, entourée de diverses scènes de batailles projetées sur les écrans latéraux. Sur ces comabts, se superpose rapidement par intervalles Joséphine de Beauharnais. Evidemment ce sont les deux grandes passions qui dévorent Napoléon: la guerre et sa femme. Et chaque écran arbore une couleur du drapeau français.

Afin de produire une trame sonore, Carmine Coppola n'hésita pas à emprunter aux grands maîtres, Handel, Mozart, Mendelssohn, Smetane et Berlioz. L'hymne national La Marseillaise entrecoupe une musique tour à tour militaire et romantique où le clavecin succède aux tambours.

Abel Gance, acteur et cinéaste Français, mourut en 1981 à l'âge de 92 ans, conscient du succès longtemps attendu de son Napoléon. Car, ironie de l'histoire ce grand innovateur du milieu cinématographique passa la plupart de sa vie dans l'obscurité, son oeuvre ne correspondant pas vraiment aux goûts de ses contemporains.

En fait nous devons la projection de son film Napoléon à un historien Anglais, Kevin Brownlow, qui rechercha pendant 20 ans les fragments de pellicules disséminés sur les marchés aux puces, dans les collections privées et les archives. A la fin des années 60, Charles de Gaulle lui demanda de produire une version du film à l'aide de tous les fragments, dans le but de commémorer le second centenaire de la naissance de Napoléon.

humour



—Je voudrais adhérer à votre club.
—Vous avez des titres particuliers?
—Oui: je suis complètement timbré.

L'actrice avait perdu son collier qui était assuré pour $1,500. La compagnie d'assurances paye et, quelques semaines plus tard, reçoit de sa cliente la lettre suivante:

"J'ai retrouvé mon collier dans un tiroir. Naturellement ça n'aurait pas été chic de ma part de garder les $1,500. Aussi, j'ai pensé que vous seriez contents d'apprendre que j'en ai fait don à la Croix-Rouge."

Activités socio-culturelles

Samedi, 14 janvier:

Fort McMurray

Ciné-club pour enfants. "Tintin et l'Affaire Tournesol" à la bibliothèque municipale à 13h30.

Bonnyville

Les cours de danses folkloriques ont commencé le 9 janvier. Pour de plus amples renseignements ou pour inscription, contactez Clémence Lemire à 826-2103.

Calgary

Le Ciné-club pour adultes présente "Le roi et l'oiseau" à l'ONF à 10h30.

Grande vente, 50% de rabais, du 10 au 20 janvier sur disques et romans d'adultes au Carrefour.

Plamondon

Ciné-club pour enfants présente "Le secret des sélénites" à 10h30 à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon.

Vendredi, 20 janvier:

Lethbridge

Le Club Hebdo offre la projection du film "Si cette planète vous tient à coeur" à 21h. Entrée gratuite.

Edmonton

Soirée de cartes (barouche) au Centre à 19h30

Samedi, 21 janvier:

Lethbridge

Dernière réunion du Conseil général suivi d'une "Soirée des benevoles" à 20h30 au Centre. Vin et fromage gracieusement offert par la régionale.

St-Paul

Comité historique offre un "open house" dans l'après-midi. Contactez Mme Juliette Lafleur à 645-3427 pour de plus amples renseignements.

Edmonton

Le Ciné-club pour enfants présente "Le secret des sélénites" à l'auditorium du Musée provincial à 10h.

Jeudi, 26 janvier:

St-Paul

Assemblée annuelle à 20h au Centre culturel.

Vendredi, 27 janvier

Lethbridge

Le Club Hebdo présente une soirée de cartes libres. Communiquez avec l'ACFA pour de plus amples renseignements.

Samedi 28 janvier:

Falher

Assemblée annuelle au Centre. Communiquez avec l'ACFA pour de plus amples de détails.

Vendredi, 3 février:

Fort McMurray

Soirée avec le groupe "Folle avoine" au McKenzie Park Inn à 20h

St-Paul

Stage folklorique provincial des Blés d'Or le 3, 4 et 5 février. Pour de plus amples renseignements, contactez Lise Holeton au 645-4410.

Bonnyville

Assemblée annuelle à 20h au Centre.

Samedi, 4 février

Morinville-Legal

Grande soirée francophone à la salle communautaire de Morinville; 18h banquet suivi d'un spectacle; 20h30 danse avec la "Gigue electrique". 12.50-individu, 25$-couple.

Lethbridge

Assemblée annuelle à 13h30 suivie de cocktails à 18h30, souper à 19h30 et danse à 21h. Pour de plus amples renseignements, contactez l'ACFA.

Mardi 7 février:

St-Paul

Salon du livre du 7 au 10 février à l'école Racette. Contactez Réal Girard au 465-4410 ou 465-5274 pour de plus amples renseignements.

Samedi 11 février:

Plamondon

Ciné-club pour enfants, "Le beau rôle et la manigance" à 10h30 à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon.

Assemblée annuelle à la salle communautaire de Plamondon. Souper à 17h, assemblée à 20h et danse avec le groupe "Encore" à 21h

Fort McMurray

Assemblée annuelle au McDonald Island Pavillon à 20h

Calgary

Assemblée annuelle à 14h30 à la maison française suivi d'un vin d'honneur à 17h30, souper à 18h30, spectacle avec le groupe "Folle avoine" à 19h30 et danse avec André Roy à 21h.

Le Ciné-club présente "Goldorak" à 10h30 à l'ONF.

Mercredi, 15 février:

Morinville-Legal

Assemblée annuelle au Centre régional de Legal à 20h.

Samedi 18 février:

Fort McMurray

Ciné-club pour enfants présente "Le cerf volant du bout du monde" à 13h à la bibliothèque municipale.

Vendredi, 24 février:

Grande Prairie

Carnaval en collaboration avec "Cabin Fever Days" - parade le soir.

Samedi, 25 février:

Plamondon

Le Ciné-club pour enfants présente "Les six doigts de la main" à 10h30 à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon.

Falher

Carnaval d'hiver à St-Isidore. Contactez l'ACFA de Rivière-la-Paix ou le Comité culturel de St-Isidore pour de plus amples renseignements.

Grande Prairie

Souper et danse à 18h au Parc Evergreen. Contactez Paulette au 532-6656, Marguerite au 532-6563 ou Marcel au 532-0210 pour de plus amples renseignements.

théâtre français d'edmonton

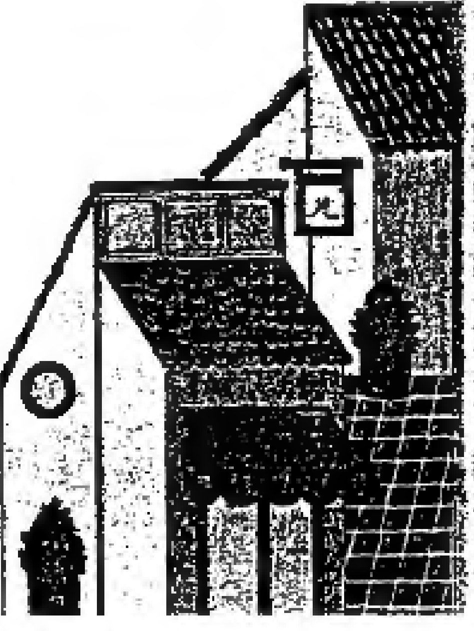
Madame, Monsieur,

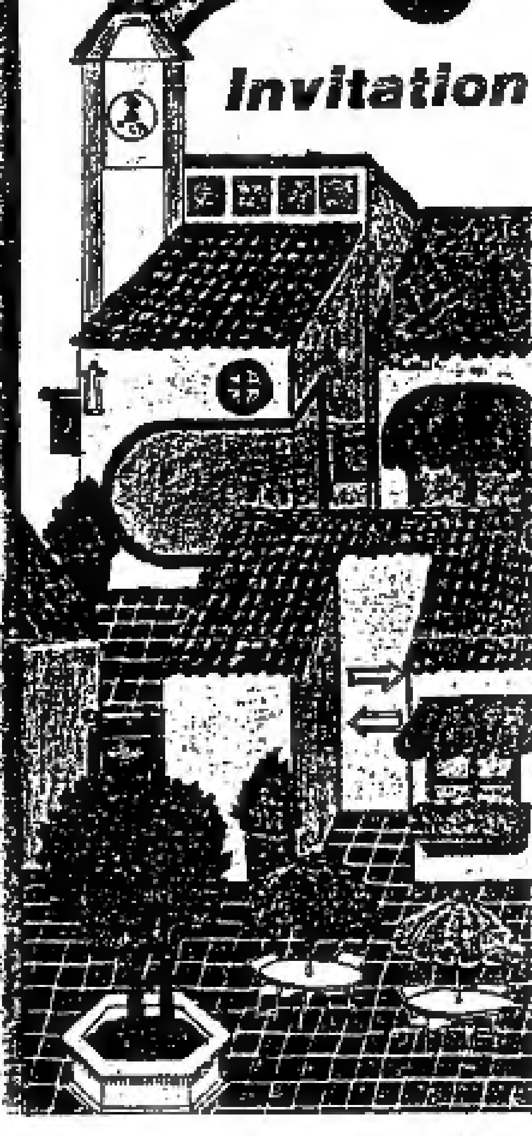
C'est avec plaisir que le théâtre français d'edmonton vous invite à la première du spectacle:



Invitation

Direction artistique:
Pierre Bokor
Réalisation technique:
Johnny Boivin





Auditorium de la Faculté Saint-Jean
28 janvier 1984 à 20 h



CBXFT cette semaine

«Une affaire d'hommes»

Une affaire d'hommes: tel est le titre du film qui sera présenté à **Télé-sélection,** le mardi 17 janvier à 20 heures. Ce drame policier, réalisé par Nicolas Ribowski met en vedette Claude Brasseur, Jean-Louis Trintignant, Jean Carmet, Eva Darlan, Béatrice Camurat, Elisabeth Huppert, Jean-Paul Roussillon et Patrice Kerbrat.

Deux hommes vivant chacun dans un univers différent auraient pu ne jamais se rencontrer. Mais ils font connaissance par hasard au cours d'une randonnée à bicyclette.

Et les voilà engagés, pour le meilleur et pour le pire, dans une histoire d'amitié qui nous révèle, par petites touches, ce territoire, ce *no woman's land* où les hommes se retrouvent.

C'est entre hommes qu'ils s'entraînent ainsi tous les week-ends au Bois de Boulogne. Ils finissent par former un petit groupe où les classes sociales ne comptent plus et où l'amitié leur fait oublier les aléas de la vie...

Mais à un moment donné, c'est justement la fidélité en amitié qui est mise à l'épreuve... En effet, la femme de l'un d'eux vient de mourir. À partir de cet instant, rien ne sera plus comme avant. Chacun des amis sera appelé à prendre position. Le film devient alors un suspense psychologique de premier ordre...

«L'Étoile mystérieuse» et «Le Secret de la Licorne»

Dans le cadre de **Ciné-famille**, le samedi 14 janvier à 14 heures, Radio-Canada proposera à ses téléspectateurs deux autres films du Festival Tintin: *l'Étoile mystérieuse* et *le Secret de la Licorne.*

Une étoile mystérieuse s'approche de la terre et les astronomes sont inquiets parce qu'ils pensent, selon leurs calculs, que cet astre frappera notre planète et en causera probablement la fin...

Mais au fur et à mesure que l'astre approche, les dégâts qu'il occasionne sur terre soulèvent des paniques dans tous les pays.

Heureusement, on s'aperçoit bientôt, en refaisant les calculs, que l'astre ne fera que passer près de la terre... L'étoile, cependant, laisse tomber un énorme météore dans l'océan Arctique. Devenu île, ce météore produit des phénomènes inconnus sur la terre. Tintin, le professeur Tournesol et le capitaine Haddock vont étudier cela de près.

Dans *le Secret de la Licorne*, nous verrons le capitaine Haddock raconter les aventures de son ancêtre dont le bateau, *la Licorne*, fut jadis attaqué par des pirates... Comme toujours, le jeune reporter Tintin sera mêlé à de nombreuses aventures. En effet, il découvre qu'un modèle réduit de *la Licorne* contient un plan de la cachette du trésor ayant appartenu au pirate Rackham le Rouge.


Une affaire d'hommes

La Dernière Corvée


«Mabuse: le Démon du crime»

À **Ciné-club**, le dimanche 15 janvier à 23 heures, Radio-Canada proposera un autre film de l'expressionnisme allemand réalisé par Fritz Lang et intitulé *Mabuse: le Démon du crime.* Ce drame policier, d'après un roman de Norbert Jacques, met en vedette Rudolf Klein-Rogge, Bernard Goetzke et Gertrude Welcker.

Un essai de film fantastique à travers des songes et des visions où Fritz Lang se sert à merveille de son sens de l'expressionnisme.

Le procureur von Wenk cherche à démasquer le docteur Mabuse, auteur génial de nombreux crimes. Mais ce dernier élimine un à un tous les comparses que von Wenk réussit à capturer. Cependant, en étudiant le cas d'une des victimes du criminel, le comte Told, le magistrat parvient à découvrir l'identité de son adversaire et le cerne dans son repaire.

Évidemment, comme il fallait s'y attendre, notre génie du crime réussit à s'échapper. Mais il s'enferme involontairement dans une autre cachette où il devient fou.

«La Dernière Corvée»

Aux **Grands Films,** le jeudi 19 janvier à 20 heures, on diffusera *la Dernière Corvée (The Last Detail)*, une comédie dramatique réalisée par Hal Ashby d'après le roman de Darryl Ponicsan. Nous y verrons en vedette Jack Nicholson, Otis Young et Randy Quaid.

Une oeuvre cinématographique qui veut mettre en évidence les sentiments de fraternité humaine chez des êtres peu choyés par la vie.

Deux marins sont chargés de conduire à une prison navale un jeune matelot condamné pour vol à huit ans d'internement. En cours de route, ils se prennent de sympathie pour le condamné qui leur apparaît plus comme une victime que comme un coupable. Ils lui apprennent à boire et l'entraînent dans une maison de passe pour lui faire connaître sa première expérience sexuelle. Tant et si bien que le prisonnier, de passif qu'il était devant son sort, devient réfractaire et cherche à s'enfuir. Ils le rattrapent et le remettent aux autorités de la prison.

DATES DES ASSEMBLÉES ANNUELLES



DES RÉGIONALES DE L'ACFA



ST-PAUL

le jeudi 26 janvier 1984

EDMONTON

le dimanche 29 janvier 1984

LETHBRIDGE

le samedi 11 février 1984

CALGARY

le samedi 11 février 1984

RIVIÈRE-LA-PAIX

le samedi 28 janvier 1984

BONNYVILLE

le vendredi 3 février 1984

FORT MCMURRAY

le samedi 11 février 1984

PLAMONDON

le samedi 11 février 1984

MORINVILLE-LEGAL

le mercredi 15 février 1984

ROND POINT '84

Faculté St-Jean

3 MARS

D'autres détails suivront





Candidatures à la présidence et à la vice-présidence

En vue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association, qui aura lieu le 3 mars 1984, le Comité exécutif a nommé un Comité de candidatures composé de M. Alain Nogue et de Mme Myriam Laberge-Deslauriers. Le Comité de candidatures invite tout membre actif ou à vie désireux de se porter candidat(e) au poste de président(e) général(e) ou à un des deux postes vacants de vice-président(e) à remplir un formulaire disponible au Secrétariat provincial. Une candidature à la présidence devra être appuyée par trois membres de l'Association; à la vice-présidence par deux membres.

Le directeur général

Paul A. Poirier

L'A.C.F.A.
10008-109 rue, Suite 203
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-1680

Pour parler à un Français

(sans malice)

par Denise Laroche

Si vous n'êtes pas préparé à discuter avec un français alors il n'y a pas de conversation possible, vous assisterez plutôt à un monologue dont vous ne serez que bon ou mauvais public. Si vous n'avez pas l'expérience voici quelques principes de base qui vous aideront peut-être à rentrer en communication.

Tout d'abord il faut se préparer psychologiquement pour ne pas se laisser impressionner. Si vous êtes timides abstenez vous car cela deviendra souffrant voire même insupportable. Si vous avez trop d'accent, gare à vous car votre interlocuteur, surtout s'il est parisien, vous fera répéter sans cesse en vous demandant pardon, pas pour s'excuser, non pour vous montrer que c'est vous qui avez le mauvais accent et lui le bon.

Alors si vous êtes prêt à lutter vous commencez par une attitude physique décontractée, montrez que vous en avez vu d'autres. Puis à la première occasion vous parlez, vous dites n'importe quoi s'il le faut mais embarquez sur ces premières répliques. De toute façon il n'écoutera pas vraiment mais il remarquera que vous avez la parole facile, alors il continuera à parler avec détermination, pas à vous nécessairement, il parlera pour lui-même. Il aime bien s'écouter; s'il y a un groupe de personnes il causera pour la galerie. Encore là ne vous laissez pas impressionner, répondez rapidement avec des petites phrases clefs. Vous pouvez abonder dans son sens pour établir la confiance et par après seulement vous sortirez vos arguments personnels mais il vaut mieux au début le mettre de votre côté. Puis vous essayez de parler son langage, c'est-à-dire que vous glissez quelques "n'est-ce-pas" à la fin des phrases, vous intercalez des "tu vois", des "on est d'accord" même si vous ne l'êtes pas et puis vous insistez en répétant la même chose mais en changeant les mots, ça fait son effet. Il aime ça, il trouve que vous avez du vocabulaire. Dans ces cas les synonymes s'avèrent très utiles.

Autre conseil important. Sachez raccourcir les mots, il faut dire sympa, une perm, un déca, une bub. J'ai entendu le petit déj pour le petit déjeûner. Dans le contexte on arrive toujours à comprendre. Et pour varier, pour lui montrer que sa langue n'a pas de secret pour vous, il suffit de finir les mots avec un o: c'est rigolo, un gigolo, ça fait populo, c'est un travelo, sans oublier les sciences à la mode comme socio, psycho, sexo en passant par l'info.

J'allais oublier la chose primordiale. Pour plaire à un français il faut employer des mots anglais mais surtout n'allez pas les prononcer correctement il ne comprendrait pas, il faut les franciser, toujours.

Important! employer beaucoup de superlatifs: extra, super, sensas, vous pouvez les jumeler pour plus de force, exemple: super-extra. Si vous êtes dans le milieu vous découvrirez vite les mots à la mode et l'expression de la saison. En ce moment c'est "à la limite". Croyez-moi vous pouvez la placer n'importe quand et n'importe où, n'hésitez pas vous lui ferez plaisir et il vous écoutera mieux, ça le fait respirer et vous pourrez faire la pause. Mais vous savez qu'il n'aime pas les silences alors remplissez les vides et n'oubliez pas que les français même les mieux éduqués coupent la parole, ça se comprend ils ne vous écoutent pas! alors faites de même ils ne vous jugeront pas impolis.

Bon, si vous êtes mal pris, car il y en a des coriaces. Il vous reste l'exotisme. Vous pouvez subitement sortir quelques expressions étrangères, là vous le coincerez peut-être. Après expérience j'ai compris que l'anglais américain était pour eux la langue la plus déroutante. On dirait qu'ils parlent trop pointu pour arriver à la prononcer. Il y a aussi les citations qui font de l'effet. Pensez vite, et même si cela n'a pas de rapport, lancez-en à tout hasard, ils ne sauront pas y répondre sur le champs et vous marquerez un point. Après vous verrez que ça se passe bien et que ce n'est pas si difficile de parler français!



SOCIETE RADIO-CANADA

A l'antenne de CBFXT

Si la vie vous intéresse



Le Major Préfontaine, natif du village de Lisieux, en Saskatchewan a été l'officier chargé des langues officielles à la Base Militaire d'Edmonton.

De plus, il occupait le poste de pilote de réserve avec l'équipe de recherche et de sauvetage.

Avant de quitter Edmonton pour une affectation à Ottawa, nous avons profité de sa présence pour découvrir ce qu'est la vie dans les Forces Armées Canadiennes.

Au crépuscule d'une carrière bien remplie, le Major Préfontaine nous permet de le suivre dans quelques-uns des plus beaux moments de sa vie

Réalisation: Peter Ingles

EDMONTON 17 janvier 19h



Office National de l'Energie

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

LA COMPAGNIE WESTCOAST TRANSMISSION LIMITED
METHODE DE REGULATION DU DROIT DE PASSAGE

L'Office National de l'Energie tiendra une audience pour déterminer si le droit de passage de la Compagnie Westcoast Transmission Limited devrait continuer à être réglé par la méthode du coût variable de service ou au lieu par la méthode du taux fixe. L'audience considérera aussi d'autres questions affectant la méthode de réglage des taux pour Westcoast.

L'audience commencera à 9h30 heure locale, mardi, 10 avril 1984, dans le Centre des Conférences, Hotel Sheraton Landmark, Vancouver, Colombie Britannique.

L'audience sera ouverte au public et sera tenue pour obtenir des témoignages et pour entendre les points de vue pertinents des partis intéressés, groupes, organisations et compagnies.

Toute personne qui veut intervenir devrait écrire ou communiquer par télex le Secrétaire de l'Office , aussitôt que possible, demandant une copie de l'Ordre RH-5-83 (disponible en anglais ou en français) qui explique la procédure à suivre pour pouvoir intervenir. La date limite pour inscrire son intervention avec l'Office est le 3 février 1984.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les Services d'information de l'Office au (613) 593-6936.

G. Yorke Slader
Secrétaire
Office National de l'Energie
473 rue Albert
Ottawa, Ontario K1A 0E5
Télex Nu. 0533791

Daté à Ottawa, Canada
22 décembre 1983

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics Canada, 5013 - 51 rue (C.P. 518) Yellowknife, T.N.O., X1A 1S8; seront reçues jusqu'à 11h30, (HNR), à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demnadé.

PROJET.

No. 038493 -
Hay River, T.N.O.
Logement propriété de la Couronne
Isolement des murs du sous-bassement

Date limite: 1 février 1984

Dépôt: 50$

Les documents de soumission sont disponibles de Travaux Publics Canada à Yellowknife, T.N.O.; Hay River, T.N.O.; et salle 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, et peuvent être étudiés aux Bureaux de l'Association de la Construction des T.N.O. à Yellowknife, T.N.O., et Hay River, T.N.O., ainsi qu'à l'Association de la Construction situé à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

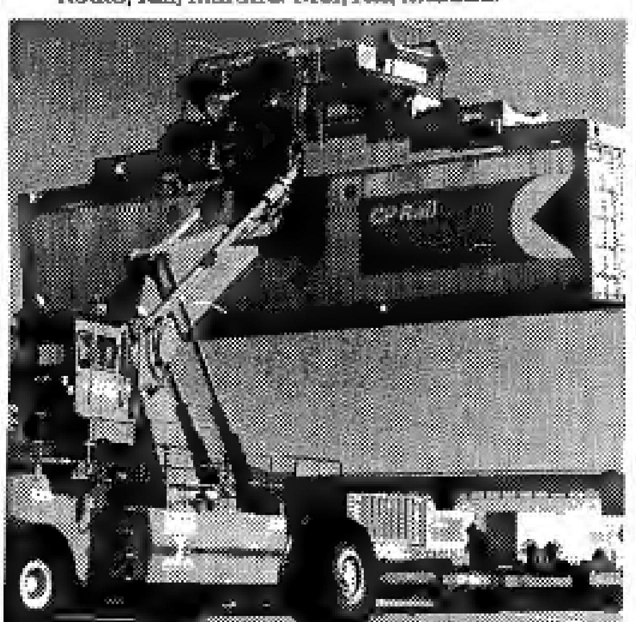
«DU CHARIOT DE FERME AU CHARIOT MÉCANIQUE. PLUS D'UN SIÈCLE D'INNOVATIONS»

Le service intermodal. Nous avons créé le néologisme pour désigner un système comportant deux ou plusieurs modes de transport. Il faut ajouter qu'à CP Rail, l'application a précédé de plusieurs années l'appellation.

Le concept a vu le jour au Canada, il y a plus de cent ans, lorsque la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic pensa utiliser trois types de wagons pour transporter les produits de la ferme au marché : un wagon plat pour les voitures, un wagon fermé pour les attelages et, il va sans dire, une voiture pour les cochers.

Le service intermodal prit une nouvelle dimension lorsque notre premier train transcontinental et le grand voilier W.B. Flint se donnèrent rendez-vous à Port Moody en Colombie-Britannique. Pour la première fois, une cargaison de balles de soie en provenance d'Orient fut transbordée directement d'un navire à un train et transportée par rail à l'intérieur du pays.

Route, rail, marché. Mer, rail, marché.



Ce chariot à cadre de préhension soulève sans effort des remorques et des conteneurs longs de plus de 13 m pouvant contenir jusqu'à 37 tonnes et demie (34,1 tonnes métriques) de marchandises. Chaque chariot peut coûter jusqu'à 600 000 $. Pour le chargement et le déchargement des trains en service intermodal au Canada, CP Rail utilise 9 chariots à cadre latéral, 8 grands chariots à cadre de préhension et 22 autres chariots plus petits du même type.

UN SERVICE CANADIEN DE PORTE À PORTE

C'est vers 1950 que le service intermodal commença à susciter un véritable intérêt. À cette époque, des remorques routières furent transportées sur des wagons plats à une distance de plus de 500 kilomètres. Le ferroutage venait de naître.

Les expéditeurs purent bientôt assurer la livraison de leurs produits à des centaines ou des milliers de kilomètres sans que leurs camions n'aient à se rendre plus loin que la gare ferroviaire la plus proche.

Le transport ferroutier économisait temps, frais de manutention et de carburant.

La conteneurisation ne devait pas tarder à faire son apparition. Essentiellement, le conteneur est une remorque sans roues. Son utilisation permet de transborder un chargement d'un camion à un wagon ou à un navire.

Les grandes installations portuaires firent l'acquisition du matériel nécessaire à la manutention de ces nouveaux contenants. C'était l'avènement de la livraison de porte à porte à l'échelle mondiale.



M. Ralph Teoli est responsable de l'exploitation, aux services intermodaux de CP Rail. Dans sa famille, il est de la quatrième génération comptant des employés à CP Rail. M. Teoli est diplômé de l'université McGill, détenteur d'une maîtrise en administration et d'un diplôme en génie civil. C'est en 1981 qu'il fut nommé vice-président adjoint, Services intermodaux, Commercialisation et ventes, à CP Rail.

Le commerce international connut un essor prodigieux.

UN CONTENEUR TYPIQUEMENT CANADIEN

À nos yeux, l'immense étendue de notre pays militait en faveur d'un système de transport par conteneur différent et mieux approprié. Ces considérations nous amenèrent à créer le premier conteneur de régime intérieur exclusivement, pour nos clients canadiens.

Pour concurrencer le transport par remorque routière, notre conteneur fut conçu plus haut, plus large et plus long que le conteneur maritime.

Il se prête au transport d'une multitude de produits : postes de radio et machines à écrire, aliments en conserve, quincaillerie, vêtements, articles de sport. Des milliers de produits sont ainsi acheminés vers l'industrie et le consommateur.

Notre conteneur s'adapte aussi à des besoins particuliers. Muni d'un groupe réfrigérant-chauffant, il permet le transport des marchandises périssables en toute saison et en toute sécurité.

Doublé de parois de polyéthylène, il sert au transport de marchandises sèches en vrac telles que boulettes de plastique ou engrais et se vide facilement à l'aide de machines soufflantes.

Notre conteneur se présente en deux longueurs : 13,49 m et 8,97 m (44 pi 3 po et 29 pi 5 po). En paire ou par trois, ils occupent la surface entière d'un wagon plat, évitant toute perte d'espace.

DES MILLIERS D'UNITÉS DE MATÉRIEL SPÉCIALISÉ

Aujourd'hui, CP Rail compte près de 7 000 unités dans son parc intermodal : 1 500 conteneurs de régime intérieur, 1 900 wagons porte-conteneurs, 1 500 remorques routières et 2 000 wagons ferroutiers.

Au nombre de 22, nos terminaux intermodaux sont répartis de Saint-Jean à Vancouver. Et l'expansion continue. Nous agrandissons nos terminaux de Regina et de Calgary. Un autre est en voie de construction à Edmonton.

LES CHEFS DE FILE DU TRANSPORT INTERMODAL

Au cours des cinq dernières années, le système intermodal de CP Rail a représenté un investissement de 80 millions $ dans les conteneurs en régime intérieur, les terminaux et le matériel de manutention. C'est un sytème de transport unique... conçu pour les besoins particuliers des expéditeurs canadiens, un élément-clé dans le développement des moyens de transport de l'avenir en Amérique du Nord.

CP Rail. Les innovateurs du transport intermodal, les promoteurs de nouveaux concepts et de nouvelles techniques essentiels à l'avancement de l'économie canadienne.

À CP Rail, l'efficacité et la rentabilité du transport des produits canadiens viennent en priorité. C'est notre raison d'être. Et c'est aussi un gage de prospérité.

Pour nous, pour nos clients, pour le Canada.



Le terminal Obico de Toronto couvre 48 acres. Il est situé au coeur du système intermodal de distribution de CP Rail. Faisant partie d'un ensemble de 22 terminaux à même vocation, il comporte 5 151 m de voies et a une capacité annuelle de 138 080 conteneurs et remorques. Le 23e terminal intermodal de la compagnie sera construit à Edmonton cette année.



AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.

mots croisés

PROBLEME 5609

HORIZONTALEMENT

1—Couvent de Lamas, au Tibet. — Abrév. de grosse.
2—Avertir. — Unité de volume pour le bois de chauffage.
3—Déclin. — Prén. de femme.
4—Cercueil. — Hommes gais.
5—Inf. — Et le reste. — Sillon double.
6—Sale, vilain, hideux. — Préf.
7—Pour mettre l'encre. — Consonnes.
8—Souvenir. — Parcourus des yeux. — Cri des Bacchantes.
9—Règle double. — Se dit des oiseaux qui semblent perdre leur essor.
10—Entre le bleu et le vert. — Le levant. — Allez (latin).
11—Partisans de l'Arianisme. — Allonger, étendre.
12—Du verbe être. — Echange direct d'un objet contre un autre. — Poss.

VERTICALEMENT

1—Agit lentement. — A travers.
2—Posséder. — Prendre des notes.
3—Signal fixe. — Où l'on fait l'acier.
4—Corps céleste lumineux. — Poss.
5—Pron. pers. — Parsemé d'étoiles.
6—Unité de travail. — Finalement.
7—Lui. — Eriger.
8—Sortie. — Diplomate français, d'origine allemande.
9—Faire durer longtemps. — Chiffres romains.
10—Fleuve côtier de Bretagne. — Fourrure grise et blanche.
11—Qui a beaucoup de poils. — Récits.
12—Note. — Symb. chim. — Célèbres.

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	N	S	S	C	O	R	T	R	E	S	O	R	S	F	L
2	Q	L	E	U	T	U	M	O	U	S	O	U	R	C	E
3	D	A	V	I	O	E	G	A	M	I	O	U	R	S	S
4	R	B	I	T	R	A	V	E	R	S	E	R	O	N	T
5	A	P	R	E	M	E	Z	P	O	T	A	M	C	N	O
6	P	A	R	O	L	E	L	B	I	S	S	O	P	K	I
7	P	R	O	E	R	A	M	E	N	S	O	N	G	E	S
8	A	T	N	E	G	A	N	E	A	B	E	T	E	R	E
9	N	S	A	H	O	S	G	A	R	I	C	A	N	E	R
10	A	T	N	E	X	E	S	S	A	B	L	E	R	M	V
11	I	E	S	I	M	I	A	I	L	L	M	U	I	S	T
12	T	I	S	S	E	R	U	A	E	S	R	O	B	O	T
13	R	I	D	N	A	R	G	E	R	D	U	O	C	I	U
14	E	E	L	I	T	U	E	L	E	R	U	T	A	N	D
15	S	L	I	R	E	P	T	I	L	E	S	O	R	T	E

Apparaître

Bals
bassement
bible
blague

Cirage
coudre
cuite

Embêter
encombrement

Gomme
grandir

Image
impossible

Lest

Mars
ménage
mensonges
mise
moisi
mutuel

Naturel

Onomatopée
orme

ours

Pardon
parole
partout
paris
périls

Râle
reptile
ricaner
rives
robot
romans
rose

Sabler
sauge
servitude
soin
sorte
source

Tisser
toiser
traverseront
trésors
troc

Utile

Réponse du no: FOURNIR

solutions

PROBLEME 5608

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Vos paroles risquent de dépasser votre pensée; ne vous laissez pas aller à un écart de langage que vous regretteriez amèrement par la suite. N'écoutez pas trop votre curiosité, ni votre gourmandise.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Vous rechercherez un peu de solitude croyant y découvrir un moyen d'être heureux mais vous vous rendrez compte que vous ne pouvez la supporter. Travaillez à transformer quelque peu votre caractère, soyez réceptif.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Veillez à ce que vos activités ne pâtissent pas de vos changements d'humeur. Essayez d'établir un lien logique enter les évènements afin d'évoluer en même temps qu'eux. Nourrir des espoirs, c'est parfait.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Prenez toutes les idées qui vous passeront par la tête en considération; certaines sont susceptibles de comporter des possibilités d'action future. Par contre, une planète opposante fera qu'il sera préférable de réfléchir longuement.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Libérez-vous de certaines choses qui ne vous apportent plus rien, ne serait-ce que pour disposer de plus de temps libre pour vous-même. Mêlez-vous au monde, fréquentez des personnes de formation d'idées et de goûts différents.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

La personne qui vous aime semblera satisfaite de la monotonie de son existence, ce qu'elle appellera la paix et le calme; alors que vous, vous la trouverez ennuyeuse et d'une sagesse inutile.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous bénéficierez d'une plus grande ouverture d'esprit. Le temps sera propice à la lecture et à l'approfondissement des connaissances. N'oubliez pas que le savoir est un des supports de la puissance.

LION



du 23 juillet au 23 août

Votre capacité de jugement se trouvera considérablement accrue. C'est pourquoi le moment sera spécialement propice à l'établissement d'un bilan de votre vie sentimentale et de votre travail, et à l'examen.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vous réglerez quelques problèmes mineurs et vous organiserez vos activités et vos affaires selon des principes plus rationnels. Votre jugement sera sûr, ayez néanmoins la sagesse d'examiner encore une fois vos projets.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Votre vie sentimentale s'améliorera; plus exactement, votre caractère sera plus serein, plus équilibré et vous aurez le désir de vous rapprocher de la personne qui vous aime. Une preuve d'amour qui vous touchera vous sera donnée.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

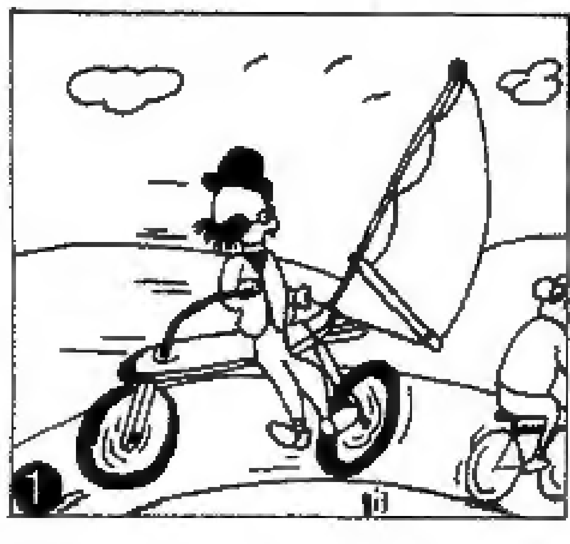
Ne laissez pas vos bonnes dispositions s'évanouir en fumée. Ayez des gestes et des attentions délicates à l'égard de ceux qui vous aiment. Vous aurez la joie de ressentir autour de vous une atmosphère gaie et tendre.

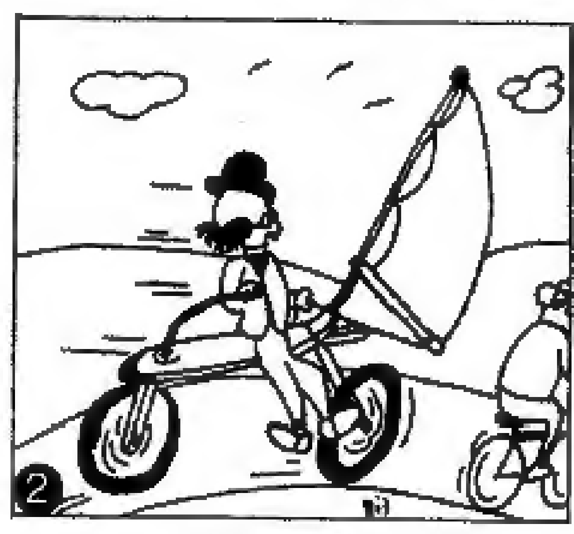
POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Vous éprouverez beaucoup de plaisir dans un déplacement pour rencontrer des personnes que vous aimez. Ceux qui vous aiment vous demanderont un sérieux effort de concentration.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Les cours pour adultes du EAG s'annoncent bien

En 1984 le Edmonton Art Gallery (EAG) offre un programme complet d'enseignement pour adultes incluant des cours en dessin, peinture à l'eau, à l'huile et en acrylique. La première session commence le semaine du 24 janvier.

C'est en réponse à la demande insistante du public qu'ont été reintroduits ces cours pour adultes l'an passé. Cette décision a porté fruit puisque nombreux sont ceux et celles qui se sont inscrits au cours offerts en atelier.

Les cours sont enseignés par des artistes de l'Alberta qui possèdent un entraînement collégial ou universitaire. Plusieurs d'entre eux ont jusqu'à 15 ans d'expérience dans l'enseignement.

Le nombre de place est limité et les candidats nombreux. On recommande aux intéressés de s'inscrire le plus tôt possible. Communiquez au 422-6223 pour plus de renseignements.

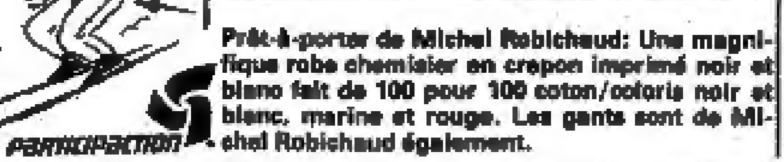
L'ART DES IMPRESSIONNISTES

Ceux qui ont manqué la série de conférences sur l'Art des Impressionnistes l'an passé seront heureux de savoir que cette série reprendra l'affiche du EAG dès le 9 février prochain.

L'Art des Impressionnistes examine le vie et les oeuvres de cinq peintres réputés du 19 siècle - Claude Monet, Camille Pissaro, Edgar Degas, Auguste Renoir ainsi que celui qui a le plus inspiré le mouvement impressionniste, Edouard Manet.

La première série de conférences offerte par EAG sur l'Art des Impressionnistes sera présentée tous les jeudis soirs jusqu'au 15 mars. Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples informations, composez le 422-6223.





Prêt-à-porter de Michel Robichaud: Une magnifique robe chemisier en crepon imprimé noir et blanc fait de 100 pour 100 coton/coloris noir et blanc, marine et rouge. Les gants sont de Michel Robichaud également.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Calendrier des audiences publiques. Le CRTC annonce par la présente le calendrier des audiences publiques de radiodiffusion qui couvre la période allant du mois de février au mois de juin 1984. Même si aucun changement majeur n'est envisagé à l'heure présente, il peut arriver qu'on doive modifier le calendrier à cause des circonstances imprévisibles. Vancouver (CB): le 14 février 1984; Région de la Capitale Nationale: le 14 février 1984, le 6 mars 1984, le 10 avril 1984 et le 30 avril 1984; Halifax (NE): le 14 mai 1984; St-John's (T-N): le 17 mai 1984; Régina (Sask): le 4 juin 1984; Victoria (CB): le 7 juin 1984; Région de la Capitale Nationale: le 19 juin 1984. (PN-285).

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Audience publique sur les services canadiens d'émissions sécialisées - Implantation de services étrangers d'émissions spécialisées. Dans son avis public 1983-244 du 26 octobre 1983, par lequel il annonçait la tenue d'une audience publique à Hull (Qué) à partir du 24 janvier 1984 afin d'étudier des demandes de licences d'exploitation de réseaux pour la distribution des services discrétionnaires d'émissions spécialisées, le Conseil invitait les personnes qui voudraient formuler des commentaires sur les conditions qu'il entend appliquer à la distribution de services spécialisés étrangers et indiquait qu'elles pourraient le faire en déposant une représentation générale pour fins, d'étude à l'audience publique commençant le 24 janvier 1984. Dans cet avis, le Conseil n'a pas indiqué de date pour La soumission de commentaires relatifs aux conditions qui pourraient être imposées pour la distribution de services étrangers d'émissions spécialisées. Toutefois, le Conseil est disposé à accepter des commentaires jusqu'au et incluant le 17 janvier 1984. Veuillez noter que la date limite pour soumettre des interventions aux demandes qui seront entendues à l'audience publique du 24 janvier 1984 demeure le 4 janvier 1984. Le Conseil rappelle également aux intéressés que l'article 37 de ses Règles et procédures s'applique également pour cette audience. Le paragraphe 37.(1) se lit comme suit: Lorsque, au moins 2 jours francs avant la date fixée pour l'ouverture d'une audience publique, des représentations sont faites au Conseil au sujet de questions d'intérêt local ou régional dans la région où doit être tenue l'audience, le Conseil peut permettre à des groupes communautaires ou à des particuliers de présenter leurs observations sur ces questions à l'audience. (PN-5).

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Services d'émissions spécialisées. Dans son avis PUBLIC CRTC 1983-244 du 26 octobre 1983, le CRTC a annoncé qu'il tiendra, à compter du 24 janvier prochain, une audience publique pour étudier les demandes de licences pour l'implantation d'un service d'émissions spécialisées. Afin de mieux comprendre les points de vue des requérantes à l'égard de certaines des principales questions qui seront abordées à l'audience publique, le Conseil a formulé un certain nombre de questions qu'il leur adresse à l'avance. Les requérants devraient faire parvenir leurs réponses écrites au plus tard à minuit le 14 janvier 1984 et en signifier une copie aux autres requérantes ainsi qu'aux intervenants en opposition à leur demandes. Avis est donné aux requérantes que le Conseil ne leur permettra pas de présenter à l'audience publique des éléments de preuve touchant les sujets abordés dans les questions qui suivent, sauf pour étayer des éléments de leurs réponses écrites aux questions ou de leur demande. Le public pourra examiner les réponses reçues. Pour leur part, les intervenants qui comparaîtront à l'audience auront l'occasion au cours de leur exposé, de commenter les nouveaux sujets soulevés dans leurs réponses écrites. 1. Veuillez préciser: a) vos suppositions relatives à la pénétration projetée du marché des abonnés, fournissant les résultats de tout sondage à l'appui de ces projections; b) le calcul du prix de gros et du prix de détail pour votre service; et c) les effets sur les recettes de publicité prévues, advenant que le niveau de pénétration du marché des abonnés ne soit pas atteint. 2. vos projections de pénétration du marché des abonnés supposent-elles que les télédistributeurs grouperont votre service à d'autres services discrétionnaires de télévision par câble et, le cas échéant, à quels autres services? 3. veuillez préciser, en termes de projections de pénétration et de recettes ainsi qu'au chapitre des dépenses en contenu canadien quels seraient les effets d'autoriser la transmission par câble de services spécialisés étrangers dans les situations suivantes: a) si un service étranger utilisant essentiellement le même formule était groupé i) dans le même volet que votre service; ou ii) dans un volet concurrentiel. 4. quelle serait la différance si le service étranger utilisait une formule semblable mais un contenu réel différent de celui de votre service proposé (p. ex.: service vidéo de musique rock vs service vidéo de musique country)? 5. veuillez préciser quels services spécialisés étrangers menaceraient, selon vous, la viabilité de votre service, peu importe leur étagement. 6. indiquez si vous pourriez considérer ou non, et à quelles conditions, l'étagement de votre service avec un service de télévision payante canadien comme un élément positif ou négatif de commercialisation 7. veuillez préciser en détails vos projets de commercialisation de votre service, notamment en ce qui concerne a) le rôle envisagé du télédistributeur; et b) les incitations aux câblodistributeurs, s'il y a lieu, à distribuer et à commercialiser efficacement votre service(PN-206)

Canada